

Chers parents,

Le 13 octobre dernier, vous avez élu le conseil local **FCPE du collège Michel Lotte**.
Nous vous remercions pour votre participation et espérons que la première période scolaire s'est déroulée au mieux pour votre enfant.

Notre conseil local est composé d'un bureau comprenant 6 membres :

Solen Faou Runavot, présidente
Pierre Thévenin, vice président
Garance Guillaume, secrétaire
Marine Cauvin, secrétaire adjointe
Marlène Valin, trésorière
Sylvain Vatiné, trésorier adjoint

Cette association est ouverte à vous tous, elle va nous permettre de nous rencontrer, de s'informer, d'échanger et de remplir notre rôle au sein de la communauté éducative.

Nous sommes là pour vous représenter alors n'hésitez pas à nous contacter;
soit par courrier (boîte aux lettres devant le collège),
soit par mail, fcpe.collegemichellotte@gmail.com,
soit par téléphone (Solen Faou Runavot) au 06 99 85 49 59

Nous restons à votre disposition,

Bien cordialement,

Le bureau de la FCPE du collège Michel Lotte

**DEVENEZ
UN PARENT
FCPE !**

*Défendons nos enfants,
fort comme on les aime.*



« Le collège constitue un moment charnière de la scolarité. Tout doit être mis en œuvre pour favoriser la réussite de tous et contrer les inégalités scolaires. »

 
www.fcpe.asso.fr



POURQUOI J'ADHÈRE À LA FCPE ?

POUR NOS ACTIONS

> Informer

Orientation, bien-être, santé, vie scolaire, droits : nous vous informons au quotidien des actualités de l'école.

> Représenter

Questionnaires avant les conseils d'école, de classe et d'administration : nous vous demandons votre avis pour mieux vous représenter lors des réunions avec les enseignants et la direction.

> Aider et accompagner

Conflits, harcèlement, problème scolaire : nous intervenons au sein de l'école quand vous en avez besoin.

> Agir

Achats groupés de fournitures, bourses aux livres, fête de l'école, journée des métiers : on fait plein de choses à la FCPE. En plus, on rencontre plein de gens et on vit des moments intenses !

> Défendre

Les enfants qui n'ont pas de toit, qui sont refusés à la cantine ou à l'école, vous trouvez ça injuste ? Nous aussi ! Alors, nous organisons des manifestations, des pétitions et des actions en justice pour que leurs droits soient respectés.

POUR NOS VALEURS

> L'égalité

Empêcher la fermeture d'une classe, impulser la rénovation d'un collège, obtenir le remplacement d'un prof, tout ça, c'est nous aussi !

> La gratuité

Transports scolaires, manuels au lycée, équipements pro : nous avons obtenu la gratuité dans certaines régions et nous continuons d'agir pour que ce soit partout.

> La solidarité

De nombreuses actions existent pour réduire les frais de la rentrée. Collectes alimentaires ou de vêtements sont aussi au programme. Ce qui nous anime, c'est l'intérêt collectif.

> La laïcité

Un des piliers de notre fédération ! Apprendre à vivre ensemble, ça commence à l'école.

> Le rôle des parents au sein de l'école

Les parents ne veulent pas être appelés uniquement quand leur enfant a des problèmes au sein de l'école ! La FCPE leur donne la parole pour dire ce qui ne va pas, mais surtout pour envisager des solutions.

> Une association engagée contre les discriminations

Aucune discrimination n'a sa place à l'école. La FCPE initie sur le terrain des actions de sensibilisation.

POUR NOS RESSOURCES

> Un site web

www.fcpe.asso.fr

> Un magazine :

La Revue des Parents

> Une plateforme de formation en ligne : www.jaimemonecolepublique.fr

> Un ouvrage de référence :

L'Incollable du parent d'élève

> Une assurance scolaire avec la MAE

POUR NOTRE FORCE, DU LOCAL AU NATIONAL

> La FCPE est la seule fédération nationale de parents d'élèves présente dans tous les départements et en outre-mer.

> **5 000** associations de parents d'élèves locales de l'école au lycée

102 fédérations départementales

1 fédération nationale

Au total, ce sont **140 000** adhérents, avec **40 000** représentants de parents d'élèves FCPE et **1,3** million de parents qui votent FCPE aux élections scolaires.

À QUOI SERT VOTRE ADHÉSION ?

Elle vous permet d'être assuré dans votre activité de bénévole. Elle est utile à tous les niveaux de la fédération pour mener des actions dans l'intérêt des enfants et pour accompagner les parents dans leurs démarches d'élus.

MAIS AU FAIT, QUI PEUT ADHÉRER À LA FCPE ?

Votre enfant ou adolescent est scolarisé dans une école ou un établissement public ? Alors bienvenue, vous êtes au bon endroit !



CONTACTEZ-NOUS

PAR TÉLÉPHONE : 01 43 57 16 16

PAR MAIL : fcpe@fcpe.asso.fr

POUR UN CONTACT DANS VOTRE DÉPARTEMENT :

www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous



www.fcpe.asso.fr